



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique régional d'EPS

A

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement
Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS

Ajaccio le 3 septembre 2014

Lettre de rentrée - Septembre 2014

Objet : Dispositions relatives à l'enseignement de l'EPS. Année scolaire 2014-2015.

Rectorat

Secrétariat Pôle
Pédagogique
Marie-Laure ARNAUDO

Inspection pédagogique
régionale
Education physique et
sportive

Dossier suivi par :
Alain COSTANTINI,
IA.IPR-EPS

EPS.AC/MLA/n°2014-

Téléphone
04 95 50 34 73
Télécopie
04 95 51 27 06

E-mail
alain.costantini@ac-
corse.fr

Bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4

A l'occasion de cette rentrée scolaire 2014, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle année scolaire faite de réussites et de satisfactions professionnelles, et, plus particulièrement, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie de Corse et aux enseignants stagiaires qui entrent dans le métier.

Cette lettre de rentrée rappelle les éléments à prendre en compte pour veiller dans chaque établissement à une organisation efficiente et un enseignement de l'EPS respectueux des textes nationaux en vigueur.

Ces différentes orientations pédagogiques doivent servir de support à un **conseil d'enseignement** programmé dès les premiers jours de l'année scolaire 2014-2015.

Des **annexes** rappellent le contenu des listes nationales et académiques d'APSA concernant les programmes et les différents examens.

Sont également mentionnées les coordonnées des structures ou des contacts engagés dans le pilotage partagé de l'EPS au niveau académique.

Chaque établissement me communiquera, **exclusivement par courriel** les nom et contacts **du professeur coordonnateur avant le lundi 15 septembre.**

Le **site EPS de l'Académie** permet de suivre l'actualité de l'EPS et de prendre connaissance à tout moment, des ressources disponibles de l'Académie :

http://www.ac-corse.fr/EPS_20

De plus, deux sites nationaux appellent des consultations régulières :

- le **site du bulletin officiel** vous permet de retrouver les références des textes parus au B.O. depuis 1987 et l'intégralité des textes depuis janvier 1998 à partir de l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/>
- le **site pédagogique** du ministère de l'Education Nationale qui présente les points clés des textes actuels à l'adresse : <http://www.eduscol.education.fr/>

Comme lors des années scolaires précédentes, des journées de travail à l'initiative de l'inspection pédagogique réuniront les coordonnateurs et différents enseignants.

L'IA-IPR EPS

Alain COSTANTINI

Copie :
IA-DASEN, UNSS, STAPS

Le Système Educatif

➤ Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la loi d'orientation, la DGESCO met en ligne différents documents sur le site EDUSCOL :

- la rentrée au Collège (diaporama de présentation)

<http://eduscol.education.fr/cid81690/diaporama-de-rentree-au-college-2014.html>

- le conseil Ecole-Collège

<http://eduscol.education.fr/cid79673/ressources-pour-la-mise-en-oeuvre-du-conseil-ecole-college.html>

➤ La circulaire de rentrée 2014

La circulaire de préparation de la rentrée 2014 (BO n°21 du 22 mai 2014) précise les 4 axes pour cette année scolaire :

- accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle ;
- combattre les inégalités tout au long de la scolarité ;
- former, soutenir et accompagner les équipes pédagogiques et éducatives ;
- promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante.

➤ Les réformes pédagogiques de l'année scolaire

Septembre-Octobre 2014

- ✚ consultation sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (soumis par le CSP en juin)

- ✚ consultation sur le programme d'enseignement moral et civique

Décembre 2014

- ✚ semaine nationale sur l'évaluation des élèves

Janvier-Février-Mars 2015

- ✚ lancement de la politique d'évaluation des élèves

- ✚ consultation sur les programmes du collège (soumis par le CSP)

➤ Dossier de rentrée du MENESR

Ce dossier est consultable en ligne et téléchargeable :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/DP_Rentree/56/1/2014_dpressementree2014_complet_bdef_345561.pdf

L'enseignement de l'EPS

Dans la continuité des lettres de rentrée depuis 2010, les principes généraux et réglementaires demeurent inchangés et doivent être respectés, relativement :

- **aux horaires d'enseignement** (Lettre de rentrée 2010)
- **aux programmes du collège, du lycée GT et de la voie PRO** (Lettre de rentrée 2011)
- **au caractère obligatoire de l'enseignement de l'EPS** (Lettre de rentrée 2011)
- **à l'enseignement de la natation** (Lettre de rentrée 2011)
- **à la sécurité** (Lettre de rentrée 2012)
- **au cahier de texte numérique** (Lettre de rentrée 2013)
- **à la pratique pédagogique** (Lettre de rentrée 2013)

➤ Le COLLEGE

Organisation – Suivi de l'enseignement

Le « DossierEtablissement » de l'application informatique « CollègeEPS » sera adressé pour le **mercredi 8 octobre 2014**.

Un courrier est à venir sur les modalités.

Remontées du logiciel « CollègeEPS » 2013-2014

Lors de l'année scolaire écoulée, **29 collèges** (sur 31) ont adressé à l'inspection pédagogique différentes données par l'intermédiaire du « DossierEtablissement » : les emplois du temps, la programmation des APSA, la validation des niveaux de compétences, les notes du DNB.

Ce travail indispensable pour la connaissance de l'EPS enseignée dans l'académie a permis de cerner quelques points généraux.

Compétences Propres (CP) : 90% (contre 83% en 2012-13 et 79% en 2011-12) des collèges (26 sur 29) offrent une programmation recouvrant les 4 CP, et 10% (3 sur 29) sur 3 CP.

Cette progression sensible montre la préoccupation des équipes pédagogiques pour offrir à leurs élèves une EPS diversifiée et riche.

Il est intéressant d'observer l'évolution de la programmation des CP sur le cursus et de noter « l'effet DNB » sur la classe de 3° avec une baisse des CP4 et CP1 et une légère hausse des CP3 et CP2.

CP	Total	6°	5°	4°	3°
CP1 : Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	28,03%	32,63%	28,09%	24,65%	24,41%
CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	8,55%	7,77%	8,32%	8,96%	9,41%
CP3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	15,34%	16,75%	12,61%	15,29%	17,31%
CP4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	48,08%	42,85%	50,98%	51,10%	48,87%

Groupements d'APSA : 24% (contre 20%) des collèges (7 sur 29) offrent les 8 groupements, 41% (contre 43%) (soit 14) 7 groupements et 17 % (contre 23 %) (soit 5) 6 groupements et 14% (contre 10%) 5 groupements (soit 4) ; enfin, 1 collège n'offre que 3 groupements.

APSA : Les programmations d'APSA portent sur 38 (37 en 2012-13) APSA : 26 de la liste nationale, 6 de la liste académique, 6 (6) APSA d'établissement.

Quelques données comparatives :

CP	2013-14	2012-13	2011-12
CP1 : Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	28 %	28 %	28 %
CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	9 %	8 %	7 %
CP3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	15 %	13 %	13 %
CP4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	48 %	51 %	52 %

- La hiérarchie des CP reste identique CP4-CP1-CP3-CP2 et les volumes évoluent légèrement, baisse de la CP4 au profit des CP3 et CP2 ;
- L'ordre des 5 APSA les plus programmées est le même qu'en 2013 : handball (11%), demi-fond (9%), basket et relai-vitesse (7 %), tennis de table et badminton (6%). La gymnastique avec 5% est légèrement devant le volley ball (activité dont la programmation en 6°-5° est en forte baisse).

Le SAVOIR-NAGER

Il apparaît que 37% des élèves des 29 collèges ont subi un test du savoir nager avec les niveaux de validation suivants

Validation	Non Validé	Niveau 1	Niveau 2
FILLES et GARCONS	7%	81%	12%
Filles	8%	83%	9%
Garçons	6%	79%	15%

➤ Le LYCEE

Organisation – Suivi de l'enseignement

Le « DossierEtablissement » de l'application informatique « LycéeEPS » sera adressé pour le **mercredi 8 octobre 2014**.

Un courrier est à venir sur les modalités.

Lors de l'année scolaire écoulée, **11 lycées** (sur 15) et **1 CFA** ont adressé à l'inspection pédagogique différentes données par l'intermédiaire du « DossierEtablissement » : les emplois du temps, la programmation des APSA.

Il est attendu pour cette nouvelle année scolaire que **l'ensemble des lycées applique cette procédure**.

Les constats

Les compétences propres

- 10 lycées sur 11 proposent bien une programmation sur les 5 CP ;
- Globalement, le poids des différentes CP présente un certain équilibre des CP1, CP2 et CP5 ;
- La CP3 a une faible place, exception faite en classe de 2° Générale ;
- La CP4 reste majoritaire mais sa prédominance est moindre en voie GT qu'en voie Pro.

CP	Total	CAP	BEP	BacPro	2°	1°	Ter
CP1 : Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	20,12 %	22,72 %	25,00 %	17,55 %	20,44 %	22,05 %	20,75 %
CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	18,42 %	13,76 %	14,29 %	21,83 %	20,26 %	14,24 %	18,26 %
CP3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	8,89 %	12,96 %	0,00 %	8,55 %	15,88 %	4,86 %	2,49 %
CP4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	36,70 %	43,52 %	35,71 %	41,15 %	26,82 %	32,29 %	31,95 %
CP5 : Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi.	15,87 %	7,04 %	25,00 %	10,91 %	16,61 %	26,56 %	26,56 %

Les APSA

33 APSA programmées dont 28 de la liste nationale, 4 de la liste académique et 1 APSA Etablissement.

Les cinq APSA les plus programmées demeurent celles de 2013 : escalade (9%), course de demi-fond (8%) badminton (7%), musculation (7%) et handball (7%).

➤ Les EXAMENS

Le DNB - Les résultats 2014

Le rapport de la session 2014 est en ligne sur le site académique EPS.

- Quelques éléments de ce rapport

Par l'intermédiaire de la remontée des notes via « CollègeEPS » de 29 collèges (sur 31), des éléments objectifs sont identifiés et permettent d'ouvrir une première réflexion sur la certification des élèves de 3°.

Candidats	Nombre	Notés	% Notés	Disp.	% Disp.	Moy.
Garçons	1547	1294	83,6	21	1,6	14,87
Filles	1456	1150	79	70	5,7	13,96
Total	3003	2444	81,4	91	3,6	14,44

- L'écart Filles-Garçons de 0,91 point est favorable aux garçons
- Le taux de dispensés des filles est plus de **3 fois supérieur** à celui des garçons et supérieur à celui des filles des baccalauréats généraux et technologiques.

Ces deux observations peuvent laisser penser que **dès la fin de collège** :

- Les filles réussissent moins bien en EPS que les garçons ;
- Il y a 3 fois plus de filles que de garçons qui n'accèdent pas à l'enseignement de l'EPS.

La voie professionnelle - Les résultats 2014

Commission académique d'harmonisation et de proposition des notes

Le rapport de la session 2014 est en ligne sur le site EPS et doit être étudié par les équipes pédagogiques

- Bac Pro : **12,87** (13,36 2013) – Filles 12,35 (12,85) et Garçons 13,36 (13,73)
- CAP-BEP : **13,16** (12,67 2013) – Filles 12,70 (11,94) et Garçons 13,49 (13,22)
- Taux d'inaptitudes totales : Baccalauréat : **5,8%** (10%) - CAP-BEP : **9,1%** (6,5%)

Les équipes pédagogiques doivent maintenir leur vigilance sur :

- ✚ Le **taux d'inaptitudes totales**, en forte baisse pour le baccalauréat et en hausse pour les CAP-BEP ;
- ✚ **L'écart filles-garçons**, toujours en faveur des garçons quel que soit l'examen.

La voie générale et technologique - Les résultats 2014

La **session 2014** du baccalauréat GT est la seconde session soumise à l'application du nouvel **arrêté du 21 décembre 2011** et de la **circulaire n° 2012-093 du 8-6-2012** modifiée par la c.2013-131 du 28 août 2013.

Commission académique d'harmonisation et de proposition des notes

Le rapport de la session 2014 est en ligne sur le site EPS et doit être étudié par les équipes pédagogiques.

- Bac GT : **14,20** (14,04 2013) – Filles 13,98 (13,75) et Garçons 14,47 (14,39)
- Taux d'inaptitudes totales : **2,3%** (5,8%)

Les équipes pédagogiques doivent maintenir leur vigilance sur :

- ✚ **Les moyennes filles et garçons élevées**, toujours très supérieures à la moyenne nationale, (malgré le passage des 2 CP aux 3 CP) ;
- ✚ **L'écart filles-garçons**, toujours en faveur des garçons quel que soit l'examen.

Un résultat exceptionnellement remarquable : le **taux d'inaptitudes totales**, très inférieur à celui de 2013 et de toutes les sessions précédentes.

Le sport scolaire

Dans son dossier de presse de rentrée du MEN, le Sport scolaire est présenté comme jouant « *un rôle essentiel dans l'accès des jeunes aux sports. Il permet aux jeunes de s'investir dans la vie associative. Les valeurs éducatives transmises par le sport scolaire sont un atout pour la formation citoyenne des élèves. La pratique sportive régulière et adaptée contribue à la bonne santé des élèves.* »

La lettre de rentrée de 2013 rappelle le fonctionnement ordinaire de l'AS d'établissement et le rôle dévolu aux enseignants, animateurs de l'AS.

- ✚ **Décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré**
Note de service n° 2014-073 du 28-5-2014 (BO n°22 du 29 mai 2014)

Le décret et la note de service instituent les **3 h** d'animation de l'AS d'établissement dans le service des enseignants d'EPS.

Cette activité constitue, en complément du service d'enseignement proprement dit, **une des missions statutaires** à part entière de ces enseignants. Ainsi, le service de chaque enseignant d'EPS, qu'il exerce à temps complet ou à temps partiel, comprend un volume forfaitaire de **trois heures** consacrées à l'organisation, à l'animation, au développement et à l'entraînement des membres de l'association sportive (AS) de son établissement scolaire. Ces heures sont inscrites dans **l'état des services d'enseignement** de chaque enseignant et sont naturellement **indiquées sur son EDT hebdomadaire**.

- ✚ La **journée du sport scolaire** est fixée, pour l'année scolaire 2014-2015, au **mercredi 17 septembre 2014**.

La Journée du sport scolaire est destinée à faire connaître et promouvoir les activités des associations sportives d'école ou d'établissement et des fédérations sportives scolaires tant auprès des élèves que des parents, du mouvement sportif et des collectivités territoriales, contribuant ainsi au développement du sport scolaire.

Cette journée sera intégrée à l'opération « **Sentez-vous sport !** », semaine de promotion de la pratique d'activités physiques et sportives auprès du plus grand nombre, pilotée du 13 au 21 septembre 2014 par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) en collaboration avec l'ensemble du mouvement sportif, de l'association des maires de France et de nombreux organismes publics et privés.

Chaque association sportive pourra organiser des manifestations à la fois sportives, ludiques et ouvertes à tous en rapport au **thème de la santé et du bien-être**.

Chaque établissement **adressera un compte rendu synthétique** (types d'actions, nombre d'élèves participants, nombre d'enseignants et personnels de l'établissement participants) **à l'inspection pédagogique régionale et au service de l'UNSS pour le lundi 22 septembre (envoi par mel obligatoire)**.

La formation des enseignants

➤ L'ESPE – Le master MEEF

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République crée les **ESPE** (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation).

L'ESPE de Corse assure la formation à l'exercice du métier et la préparation au CAPEPS externe.

Les étudiants, ayant obtenu leur licence STAPS, accèdent à l'ESPE pour y suivre un Master MEEF (Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et passer le concours de recrutement en fin de M1, puis effectuent une année de M2 en alternance « établissement scolaire / ESPE » qui se conclut par leur titularisation.

Les contenus du Master MEEF en M1, la préparation au concours externe de recrutement et la formation au métier inscrivent l'obligation de stages d'observation ou de pratique accompagnée dans le parcours des étudiants.

En cas de sollicitation, **vous saurez accueillir, dans vos établissements, ces étudiants** en formation en répondant au cahier des charges de l'ESPE.

Période de stage MASTER 1 MEEF :

- Stage de pratique accompagnée : Lundi 2 au vendredi 20 février 2015

➤ La formation continue (FC)

La formation continue est un droit, **l'assiduité** pleine et entière aux stages est un devoir.

Si le suivi de la formation est individuel, la mutualisation des connaissances doit permettre d'enrichir l'enseignement collectif de la discipline au sein de chaque établissement.

A l'initiative de Mme Carole Sebben, responsable académique FC EPS, un **blog d'informations** a été créé depuis septembre 2011 : <http://infostagesficeps2a2b.eklablog.com/>

Vous êtes invités à vous connecter régulièrement afin de suivre l'actualité de la FC.

Principes d'inscription aux stages de FC EPS :

- Respect de la période d'inscription aux formations (5 octobre 2014)
- Seuls les stages avec « Candidature individuelle » sont concernés
- **Quatre vœux** de stage maximum hiérarchisés, parmi :
 - ✚ 1 ou 2 vœux sur 4 académiques (le *lieu académique* dépendra de l'origine des inscrits) ;
 - ✚ 1, 2, 3 ou 4 vœux maximum (dépend du nombre de vœux académiques) sur 4 départementaux (inscription dans son département exclusivement) ;
 - ✚ Si le professeur ne fait que 3 vœux et qu'un stage est annulé, pas de rattrapage sur un stage non demandé a priori.

La liste des stages offerts en 2014-2015 est consultable sur GAIA, avec **l'identifiant et le mot de passe de votre BAL académique**, accès à partir de l'adresse **https://id.ac-corse.fr** ou de **I.Prof** choisir **GAIA Module individuel - privé (Accès depuis internet)**

La liste de diffusion académique - Informations professionnelles et échanges pédagogiques

Par l'intermédiaire de Mme Françoise Ravera, IA TICE EPS, a été activé la liste de diffusion académique des professeurs d'EPS :

liste.enseignants-eps@ac-corse.fr

Cette liste sert :

- ✚ à échanger des informations permettant un réel travail collaboratif (lettre de rentrée, réflexions, idées, organisation de réunion, modifications d'horaires, précisions de salle, demandes de confirmations, outils, fiches, ...)
- ✚ à suivre les actualités dans le domaine de l'utilisation des TICE en EPS, mais aussi plus généralement à communiquer au sein du corps (infos et bilans stages FC, mutualisation de bonnes pratiques, d'expériences pédagogiques, ...)
- ✚ à poser des questions ;
- ✚ à répondre aux questions.

Tous les enseignants d'EPS de l'académie appartiennent à cette liste de diffusion par leur adresse mel professionnelle prenom.nom@ac-corse.fr

Pour accéder aux messages, il faut avoir activé sa BAL académique.

➤ La formation aux concours

Le calendrier de la session 2015

Concours	Epreuves	Dates	Inscriptions aux concours
CAPEPS Interne	Composition relative à l'enseignement de l'éducation physique et sportive, en relation avec l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la discipline	Mardi 3 février	Du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12h00, au mardi 21 octobre 2014, 17 heures,
CAPEPS Externe	Dissertation portant sur les fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique et des APSA	Lundi 13 avril	Du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12h00, au mardi 21 octobre 2014, 17 heures,
	Dissertation ou étude de cas à partir de documents portant sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré	Mardi 14 avril	
Agrégation interne	L'enseignement de l'éducation physique et sportive de 1958 à nos jours.	Période du 27 au 30 janvier	Du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12h00, au mardi 21 octobre 2014, 17 heures,
	Etude de cas relatif à l'enseignement de l'EPS dans le second degré		
Agrégation externe	Activités physiques sportives et artistiques et civilisations	Période du 3 au 26 mars	Du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12h00, au mardi 21 octobre 2014, 17 heures,
	Éducation physique et sportive et développement de la personne		

La formation aux concours internes est co-pilotée par l'ESPE et l'Académie et débute le **samedi 13 septembre** à Corté.

La formation se déroule à l'ESPE à Corté, principalement le samedi, et occasionnellement le vendredi.

L'inscription à la formation se fait dans GAIA (Cf. inscription stage ci-dessus).

La professeure responsable de la préparation aux concours internes CAPEPS et agrégation interne, est :

- ✚ Mme Céline RAT, professeure agrégée au collège Fesch, Ajaccio.

Les candidats intéressés doivent la contacter très rapidement à l'adresse :

- celine.rat@ac-corse.fr

Le professeur responsable au sein de l'ESPE, est :

- ✚ M. Jérémy CALENDINI, professeur agrégé ESPE de Corse, Corté.

Les attendus des établissements

Pour l'année scolaire 2014-2015, tous les documents concernant l'organisation de l'EPS dans les établissements seront transmis par l'intermédiaire de la suite logicielle PackEPS :

- Les EDT,
- Les programmations d'APSA,
- Les validations de compétences,
- Le savoir nager,
- Les protocoles des CCF (DNB, BAC, CAP, BEP),
- Les notes des CCF (DNB, BAC, CAP, BEP).

Le site EPS présente les démarches à effectuer afin d'éviter les « incidents » informatiques.

Afin de faciliter, les différentes saisies sur PackEPS, il est nécessaire de **mobiliser des procédures collectives** : il ne revient pas au seul professeur coordonnateur de « tout » saisir, notamment les données mises à jour de chaque enseignant (échelon, date d'inspection, compétences particulières, vœu,...).

Des mises à jour régulières des saisies (nouvel élève, notes, modification d'EDT ou de groupe, statut d'élève,...) doivent être effectuées afin d'éviter les oublis et de gérer les éventuels cas particuliers en urgence en fin d'année.

Les documents complémentaires, comme les projets pédagogiques, les outils d'évaluation, les épreuves adaptées, seront obligatoirement numérisés et transmis par courriel.

Objets	Modalités	Dates Limites
Identité du coordonnateur : nom et contacts mail et téléphone	Courrier électronique à l'IPR	Lundi 15 septembre 2014
Données COLLEGE : Equipe pédagogique, EDT, Protocole DNB	Saisie sur ColleegeEPS et envoi du DossierEtablissement à l'IPR	Mercredi 8 octobre
Données LYCEE : Equipe pédagogique, EDT, Protocole BAC et/ou Protocole CAP-BEP	Saisie sur LycéeEPS et envoi du DossierEtablissement à l'IPR	Mercredi 8 octobre
Deux personnes ressources assurent l'accompagnement technique : - Mme RAVERA Françoise : francoise.ravera@ac-corse.fr - M. MELA Marc : marc.mela@ac-corse.fr		

➤ Sur l'Agenda prévisionnel du professeur d'EPS ...

LYCEES :

- CAHPN validation des protocoles Bac-CAP-BEP : Semaine 42 du 13 octobre 2014.

COLLEGES :

- réunion coordonnateurs : Semaine 45 du 3 novembre 2014.

EXAMENS :

- Epreuves ponctuelles obligatoires : Semaine 16 du 13 avril 2015.
- Epreuves ponctuelles facultatives : Semaine 22 du 25 mai 2015.

Quelques documents d'appui

Objets	Documents	Références
PREPARATION de la RENTREE 2014	Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République	J.O du 9 juillet 2013
	Circulaire n°2014-068 du 20 mai 2014 de préparation de la rentrée 2014	BO n°21 du 22 mai 2014
	Dossier de Presse – Rentrée 2014	Site du MEN
SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES	LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées	J.O n° 36 du 12 février 2005
SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES	Décret n° 2006-830 du 11-7-2006 + Projet du CSP de juin 2014	BO n° 29 du 20 juillet 2006 + Site académique EPS
LIVRET PERSONNEL DE COMETENCES	Arrêté du 14-6-2010 Circulaire n°2010-087 du 18-6-2010	BO n°27 du 8 juillet 2010
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repères pour la mise en œuvre du livret personnel de compétences. ▪ Outils pour l'évaluation 	Site EDUSCOL
HISTOIRE DES ARTS	Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts	B.O n°32 du 28 août 2008
METIER D'ENSEIGNANT	Décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré	J.O du 23 août 2014
METIER D'ENSEIGNANT D'EPS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ▪ Note de service n° 2014-073 du 28-5-2014 	J.O du 10 mai 2014 B.O n°22 du 29 mai 2014
PROGRAMMES D'EPS	Programme de l'enseignement d'éducation physique et sportive au collège	B.O Spécial n°6 du 28 août 2008
	Programme d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au C.A.P. et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel	BO Spécial n°2 du 19 février 2009
	Enseignements commun, d'exploration et facultatif Programme d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les lycées d'enseignement général et technologique	BO Spécial n°4 du 29 avril 2010
NATATION	Enseignement dans les premier et second degrés (<i>Circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011</i>)	BO n°28 du 14 juillet 2011
EXAMENS EPREUVE D'EPS	Modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'E.P.S. aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (<i>Arrêté du 15 juillet 2009 – NS 2009-141 du 8 octobre 2009</i>)	BO n° 31 du 27 août 2009 BO n° 42 du 12 novembre 2009
	Modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive à l'examen des baccalauréats d'enseignement général et technologique (<i>Arrêté du 21 décembre 2011 – Circulaire 2012-093 du 8 juin 2012 modifiée par la C.2013-131 du 28 août 2013</i>)	BO n°7 du 16 février 2012 BO spécial n°5 du 19 juillet 2012 BO n°33 du 12 septembre 2013
	Modalités d'évaluation en éducation physique et sportive au titre du diplôme national du brevet (<i>Note de service 2012-096 du 22 juin 2012</i>) – Référentiel national d'évaluation	BO Spé. n°5 du 19 juillet 2012
INAPTITUDES et DISPENSES D'EPS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Circulaire académique ➤ Protocole académique de prise en charge administrative et pédagogique des élèves présentant un certificat médical d'inaptitude partielle ou totale ➤ Projet pilote départemental EPS/ASH de la Haute-Corse (juin 2013) 	C. du 12 décembre 2005 Protocole académique du 13 novembre 2006
INSPECTION	Protocole d'inspection	Site académique

Annexe 1 – Listes nationales et académiques des APSA

Compétences propres à l'EPS	Programme Collège 2008 <u>BO Spécial n°6 du 28 août 2008</u> 26 LN + 6 LA	Programme Voie Pro 2009 <u>BO Spécial n°2 du 19 février 2009</u> 33 LN + 4 LA	Programme Lycée GT 2010 <u>BO Spécial n°4 du 29 avril 2010</u> 31 LN + 4 LA
CP1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée	Demi-fond Haies Hauteur Javelot Multi bond Relai-Vitesse Natation longue Natation de vitesse	Demi-fond Haies Hauteur Javelot Pentabond Relai-Vitesse Disque Natation de distance Natation de vitesse	Demi-fond Haies Hauteur Javelot Pentabond Relai-Vitesse Disque Natation de distance Natation de vitesse
		Biathlon (Demi-fond / Tir à l'arc)	Biathlon (Demi-fond / Tir à l'arc)
CP2 : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés (inhabituels) et incertains	Canoë Kayak Course d'orientation Escalade	Course d'orientation Escalade Natation Sauvetage	Course d'orientation Escalade Natation Sauvetage
	Randonnée Voile	Randonnée Voile	Randonnée Voile
CP3 : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique	Aérobic Acrosport Gymnastique sportive Gymnastique rythmique Arts du cirque Danse	Aérobic Acrosport Gymnastique au Sol Gym Saut de Cheval Gym rythmique Arts du cirque Danse	Aérobic Acrosport Gym (Sol, BP, BA, BF, P) Gym rythmique Arts du cirque Danse
	Step		
CP 4 : Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	Basket Ball Football Handball Rugby Volley Ball Badminton Tennis de table Boxe française Lutte	Basket Football Handball Rugby Volley-Ball Badminton Tennis de Table Boxe française Judo	Basket Football Handball Rugby Volley-Ball Badminton Tennis de Table Boxe française Judo
	Judo Tennis Ultimate	Tennis	Tennis
CP 5 : Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi		Course en Durée Musculature Natation en Durée Relaxation Step	Course en Durée Musculature Natation en Durée Step

NB : dans les cases vertes, les APSA de la liste académique

Annexe 2.1 / Session 2015 des Examens

Baccalauréat général et technologique

Listes nationale et académique des épreuves du contrôle en cours de formation (CCF)

<u>Les compétences propres à l'EPS</u>	<u>31 Epreuves Nationales</u> BO spécial n°5 du 19 juillet 2012	<u>4 Epreuves Académiques</u>
CP1 : Réaliser une performance mesurable à une échéance donnée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Course demi-fond ➤ Course de haies ➤ Course de relai-vitesse ➤ Lancer du disque ➤ Lancer du javelot ➤ Saut en hauteur ➤ Pentabond ➤ Natation de vitesse ➤ Natation de distance 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Biathlon « Tir à l'arc – Demi-fond »
CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Escalade ➤ Course d'orientation ➤ Natation sauvetage 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Randonnée de moyenne montagne ➤ Voile
CP3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acrosport ➤ Aérobic ➤ Arts du cirque ➤ Danse ➤ Gymnastique (sol, parallèles, asymétriques, fixe, poutre) ➤ Gymnastique rythmique 	
CP4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Basket-ball ➤ Football ➤ Handball ➤ Rugby ➤ Volley-ball ➤ Badminton ➤ Tennis de table ➤ Boxe française ➤ Judo 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tennis
CP5 : Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Course en durée ➤ Musculation ➤ Natation en durée ➤ Step 	

Annexe 2.2 / Session 2015 des Examens

CAP-BEP et Baccalauréat Professionnel

Listes nationale et académique des épreuves du contrôle en cours de formation (CCF) - Définition des épreuves

<u>Les compétences propres à l'EPS</u>	<u>26 Épreuves Nationales B.O n°31 du 27 août 2009</u>	<u>4 Epreuves Académiques</u>
<p>CP 1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée</p>	<p>1. Course de haies 2. Course de demi-fond 3. Relai-vitesse 4. Disque 5. Javelot 6. Pentabond 7. Natation de course</p>	<p>➤ Biathlon « Tir à l'arc – Demi-fond »</p>
<p>CP 2 : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</p>	<p>8. Course d'orientation 9. Escalade 10. Sauvetage</p>	<p>➤ Randonnée de moyenne montagne ➤ Voile</p>
<p>CP 3 : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</p>	<p>11. Acrosport 12. Gymnastique (sol et autres agrès) 13. Arts du cirque 14. Danse (Chorégraphie collective)</p>	
<p>CP 4 : Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</p>	<p>15. Basket-ball 16. Handball 17. Football 18. Rugby 19. Volley-ball 20. Judo 21. Savate boxe française 22. Badminton simple 23. Tennis de table simple</p>	<p>➤ Tennis</p>
<p>CP 5 : Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi</p>	<p>24. Musculation 25. Course en durée 26. Step</p>	

Annexe 2.3 / Session 2015 des Examens

Baccalauréats Général et Technologique **Liste des épreuves facultatives ponctuelles**

Compétences Propres	Liste nationale BO spécial n°5 du 19 juillet 2012	Liste académique
CP1	➤ Natation : 800 m nage libre	
CP2		➤ Escalade ➤ Voile
CP3		
CP4	➤ Judo ➤ Tennis	

Liste nationale des couples d'épreuves pour l'examen ponctuel terminal

Baccalauréats Général et Technologique BO spécial n°5 du 19 juillet 2012	Baccalauréat Professionnel CAP-BEP BO n°45 du 12 décembre 2013
➤ Gymnastique au sol – Tennis de table ➤ 3 x 500 mètres – Badminton ➤ 3 x 500 mètres – Tennis de table ➤ Gymnastique au sol – Badminton ➤ Badminton - Sauvetage	➤ Gymnastique au sol – Tennis de table ➤ 3 x 500 mètres – Badminton ➤ 3 x 500 mètres – Tennis de table ➤ Gymnastique au sol – Badminton ➤ Badminton - Sauvetage

*Tous les référentiels de ces épreuves (nationales ou académiques)
sont disponibles sur le site EPS de l'Académie*

Annexe 3 – Contacts académiques

Rectorat de l'académie de Corse	Bd Pascal Rossini BP 808, 20192 AJACCIO CEDEX 4	Tel : 04.95.50.33.33 Fax : 04.95.51.27.06 Site internet : www.ac-corse.fr
Direction des Services départementaux de l'Education nationale de Corse du Sud	Bd Pugliesi Conti BP 832 20192 AJACCIO CEDEX 4	Tel : 04.95.51.59.51 Fax : 04.95.51.13.09
Direction des Services départementaux de l'Education nationale de Haute Corse	Palais de la mer - BP 177 5 bis rue Chanoine Leschi 20296 BASTIA	Tel : 04.95.34.59.59 Fax : 04.95.34.59.01
Université de Corté	Avenue Jean Nicoli, BP 52 20250 CORTE	Tel : 04.95.45.00.00 Fax : 04.95.46.03.21
ESPE	BP 86 – RN 200 zone artisanale 20250 CORTE	Tel : 04.95.45.23.50 Fax : 04.95.45.23.55
	Centre Ajaccio	Tel : 04.95.51.90.00
	Centre Bastia	Tel : 04.95.34.82.20
CRDP	Imm Castellani Quart Saint Joseph 20000 AJACCIO	Tel : 04.95.50.90.00 Fax : 04.95.51.11.88
UNSS	Service Régional 5, avenue Maréchal Lyautey 20090 AJACCIO	Tel : 04.95.22.41.24 Fax : 04.95.20.11.54 Site internet : http://www.unsscorse.org/
	Service Départemental BP 332 – Stade de l'Arinella 20297 BASTIA Cedex	Tel : 04.95.33.71.14 Fax : 04.95.33.82.71 Email : dsd02b@sirtem.fr
Equipe d'organisation de la Formation Continue	Responsable académique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Carole SEBBEN (Collège de Porticcio) 	
	Responsables de secteur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajaccio : Cyril ALBERTINI (Collège de Porticcio) ▪ Bastia : Dominique LUCCHETTI (Lycée G.de Casabianca, Bastia) ▪ Corté - Balagne : Christelle MAGNARD (Collège J.Orabona, Calvi) ▪ Grand Sud : Benoît BROSSIER (Collège Léon Boujot, Porto Vecchio) 	
EXAMENS Epreuves ponctuelles	<ul style="list-style-type: none"> • 2A : Jean-Charles MONDOLONI, Lycée Fesch, Ajaccio • 2B : Antoine PESCEZZI, Lycée P.Vincensini, Bastia • 2B : Pierre MAUREL, Clg Montesoro, Bastia 	
EPS/ASH	Professeur référent auprès de l'IA-DASEN de Haute Corse <ul style="list-style-type: none"> • Laure GUIDI : e-r.balagne@ac-corse.fr 	
IA TICE EPS	Interlocutrice académique pour les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement en EPS <ul style="list-style-type: none"> • Françoise RAVERA : collège de Lucciana, francoise.ravera@ac-corse.fr 	
Webmestre	Site académique EPS et gestion informatique des examens EPS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marc MELA, Rectorat : marc.mela@ac-corse.fr 	

Pour joindre l'inspection pédagogique régionale

Rectorat de l'académie de Corse Pôle Pédagogique A l'attention de monsieur Alain COSTANTINI, IA-IPR EPS Bd Pascal Rossini BP 808 20192 AJACCIO CEDEX 4	alain.costantini@ac-corse.fr
--	--